

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle s'en vient à grands pas...

Jeudi le 25 avril 2019.

Au Club Victoria (situé à côté du poste de police Victoria).

L'accueil aura lieu à compter de 16:15h.

Une reddition de comptes sera faite. Les responsables de comités vous mentionneront le travail effectué en 2018.

Notre comptable vous présentera le bilan financier et notre trésorière, les prévisions budgétaires de 2019. Pour celles qui participeront à l'AGA, elles pourront par la suite assister à un spectacle intime de l'humoriste Cathleen Rouleau.

Venez rencontrer vos représentantes syndicales tout en profitant d'un excellent repas chaud servi aux tables. Surveillez les différents moyens de communication pour connaître l'ouverture de la période d'inscription. Venez-vous informer et passer une agréable soirée avec vos collègues!

Isabelle Trépanier, secrétaire du SICHU de Québec



**SYNDICAT
INTERPROFESSIONNEL
DU CHU DE QUÉBEC**

SICHU

Journal du Syndicat Interprofessionnel du CHU de Québec

Infirmières, Infirmières auxiliaires et Inhalothérapeutes

en bref
fiq
Février 2019

2

Éditorial
de la
Présidente

3

Jeunes
PDRH

4

Condition
féminine

5

Condition
féminine

6

RTL
Semaine de
prévention
du suicide

7

Congé
annuel
PDRH

8

AGA

Assurances collectives Le temps des choix

Bonjour à toutes, soyez très attentives car, à partir du 27 février les envois postaux débutent. Vous recevrez une enveloppe de LA CAPITALE ASSURANCE pour vous permettre de faire vos choix de protections. Vous pourrez faire le en ligne ou papier que vous pourrez poster ou télécopier du 4 au 22 mars pour être en application dès le 14 avril (date d'entrée en vigueur de notre nouveau contrat d'assurance collective). Cependant, si vous l'envoyez par le poste le 22 mars, il y a un risque que votre demande ne soit pas traitée au 14 avril.

Du 18 février au 3 mars sur la page web de la FIQ, vous pourrez cliquer sur l'onglet Assurances collectives pour connaître les étapes à venir. De plus, dès le 4 mars, toujours via la page FIQ, vous aurez le lien lacapitale.com/fiq qui vous invitera à faire vos choix de couverture.

L'enveloppe que vous recevrez contient de précieuses informations et une carte que vous devez **conserver**.

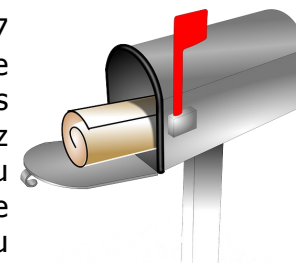
Linda Cossette, agente syndicale, site HSFA

Rappel permis OIIQ

L'OIIQ a devancé la date de paiement du permis de pratique cette année. Les infirmières doivent donc avoir effectué le paiement de leur permis **avant le 15 mars 2019**. Pour plus d'information à ce propos consultez le site:

www.oiiq.org/15-mars.

Martine Caron, VP, site HSS



8 VISITEZ LE SITE WEB

www.sichudequebec.com



Éditorial de la Présidente

Assurances collectives et négociation nationale



Chères membres,

L'année 2019 est à peine entamée, que déjà nos agendas se remplissent... Nous avons beaucoup d'activités qui nous attendent, pour les mois à venir.

MARS, le mois des assurances... à mettre à votre agenda du 4 au 22 mars, vous devrez faire votre choix de couverture d'assurance collective avec La Capitale. **IMPORTANT:** Vous allez recevoir par courrier, une enveloppe avec votre nouvelle carte portant un numéro. **À CONSERVER.** Vous recevrez de plus amples renseignements sur les différentes couvertures, dans cet envoi. Vous pouvez aussi nous rejoindre pour toutes questions.

L'année 2019 est aussi celle des consultations en vue de la prochaine négociation nationale. Nos dispositions nationales de la convention collective viennent à échéance en mars 2020. Afin de respecter le cadre de la loi sur la négociation du secteur public et para public, notre projet de convention collective FIQ doit être déposé à l'automne 2019. Des premières consultations ont donc lieu, dès maintenant, en février. Il se peut que vous soyez interpellées par une firme de communication : Repère communication recherche pour vous questionner. Des groupes de discussions seront, par la suite organisés, avec différentes professionnelles en soins volontaires, et ce, afin de colliger un maximum d'informations. Donc n'hésitez pas à y participer si vous êtes interpellées. Il y a aussi des rencontres prévues avec les différents syndicats affiliés à la FIQ. Nous irons discuter des réalités de nos différents établissements et des principales préoccupations de nos membres en regard de la future négociation. Ceci mettra la table afin de préciser les grands thèmes de notre future négociation. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour discuter des différents enjeux...

Syndicalement
Nancy Hogan

Congé annuel et vacances 7/7

C'est bientôt le temps de faire votre choix de vacances pour l'été 2019. Le choix se fera du 1er au 15 mars et la date de prise des vacances sera du 26 mai au 28 septembre inclusivement. Aussi, la salariée qui désire prendre son congé annuel durant les trois semaines suivant le 1er octobre pourra en faire la demande au même moment et ce choix sera considéré comme son premier choix pour les vacances d'hiver. Vous pouvez demander de placer une journée de vacances de manière fractionnée pour permettre de débiter ou terminer votre période de vacances par une fin de semaine complète peu importe le nombre de semaines placé à la cédule.

Pour celles qui voudraient se prévaloir du programme de congé 7/7, elles devront quand même effectuer leur choix de vacances **ET** remplir le formulaire prévu à cet effet qui sera disponible sur les unités de soins. Les salariées qui bénéficieront de ce programme auront sept jours de travail consécutifs suivi de sept jours de congé et ainsi de suite pendant une période de dix semaines. Le congé annuel 7/7 est offert aux salariées à temps complet. Pour celles à temps partiel, elles devront offrir une disponibilité à temps complet de mai à septembre. Votre chef d'unité a jusqu'au 30 avril pour vous confirmer votre participation à l'horaire 7/7. Si votre participation n'est pas retenue, vous prendrez vos vacances normalement selon votre choix effectué en mars.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau syndical de votre site.

Formation pour les moins de 2 ans

Vous êtes nouvellement embauchée?

Vous avez moins de 2 ans de pratique dans votre emploi?

Ce message est pour vous.

Saviez-vous que 0,19% de la masse salariale est dédié à l'encadrement professionnel des salariées de la catégorie 1, nouvelles dans la profession? Le comité du PDRH (plan de développement des ressources humaines) s'assure que les formations présentes dans ce plan spécifique répondent à vos besoins. Pour toutes questions et commentaires au sujet de vos besoins spécifiques de formation, vous pouvez vous adresser à vos monitrices, préceptrices, supérieurs immédiats ainsi qu'à votre équipe syndicale.

Marie-Claude Cyr, comité PDRH

Un test dans les blocs opératoire?

Comme dans plusieurs centres d'activités, les blocs opératoires sont touchés par le manque de professionnelles en soins. L'employeur a donc élaboré un plan d'action. Il a travaillé, entre autre, sur l'accueil des nouvelles arrivées. Il a créé un test de profil de personnalité qui lui permet de mieux connaître les nouvelles détentrices de poste.

Ce test permet donc d'accueillir et de jumeler, d'une façon personnalisée, les nouvelles détentrices de poste et ainsi faciliter leur intégration et leurs apprentissages. **L'employeur nous assure que ce test n'est aucunement discriminatoire et qu'il est offert sur une base volontaire.** Une fois le test complété, une rencontre avec la ressource qui a interprété les résultats est faite et les conclusions du test sont transmises.

Un premier essai a doit être fait suite à l'affichage de janvier au bloc opératoire du CHUL.

Si vous avez des questions au sujet de cet article, n'hésitez pas à communiquer avec la représentante syndicale de votre site.

Pascal Beaulieu, responsable des relations de travail

Semaine de prévention du suicide

Du 3 au 9 février avait lieu la semaine de la prévention du suicide. Cette année, tous les syndicats du CHU de Québec se sont réunis pour offrir des activités dans le cadre de la semaine de prévention soit des kiosques pour questionner et une conférence pour souligner l'importance de parler sans tabou du suicide. La conférence, par Philippe-Alexandre Côté, portait sur la façon et l'importance d'intervenir auprès d'une personne en crise suicidaire.

Des périodes semblent difficiles à surmonter pour vous, vos proches, vos collègues ou vos amis? Des organismes comme le Centre de Prévention du Suicide de Québec et SOS Suicide Jeunesse peuvent vous venir en aide. N'hésitez pas, parler ouvertement du suicide... ça sauve des vies!

Pour Vous ou pour un proche : CPSQ 1-866-APPELLE ou SOS 1-800-595-5580.

Marie-Claude Cyr, membre du comité SST

Partage ta réalité de jeune professionnelle en soins



C'est le 31 janvier dernier à HEJ qu'avait lieu la première causerie « Partage ta réalité de nouvelle professionnelle en soins sur le marché du travail » organisé par le Comité Jeunes SICHU. C'était la première fois que nous invitions spécifiquement les jeunes professionnelles en soins de moins de 5 ans dans la profession à venir nous rencontrer. Elles sont venues partager des éléments qui ont favorisé leurs intégration et leur rétention

ainsi que les éléments qui ont nuis et qui les ont fait douter de leur choix d'employeur ou encore même de carrière. Cette activité s'inscrivait dans la continuité du sondage qui nous révélait que pas moins de 56% des professionnelles en soins du CHU de Québec ont pensé ou pensent à changer de profession. Sans compter que 5 ans après une embauche au CHU de Québec, seulement 50% de celles-ci y demeurent.

Les éléments de réponses que nous avons recueillis lors de la causerie ont été fort pertinents et nous permettront d'appuyer nos interventions face à l'employeur. Il faut accueillir la relève dans des conditions qui leur permettent de donner des soins sécuritaires et humains. Il en va de l'avenir de la profession.

Cette activité sera reprise dans les autres sites du CHU de Québec.

Surveillez la publicité à cet effet et au plaisir de vous y croiser.

Jasmine Fugère, VP site HSFA et responsable du Comité Jeunes

La formation c'est l'affaire de tous!

Il est temps pour vous, d'indiquer à votre chef d'unité, les formations qui pourraient être favorables au développement de votre expertise pour l'année 2019-2020. Votre chef doit vous consulter à ce sujet, alors n'hésitez pas à le faire d'ici la fin février. Vos suggestions pourront sûrement influencer l'élaboration du plan de formation spécifique de votre centre d'activités. Pour toutes questions, contactez votre équipe syndicale.

Marie-Claude Cyr, comité PDRH

Le féminisme en 2019

« Le féminisme c'est une vieille idéologie des années 1950. » « Les femmes, elles l'ont l'égalité. » « C'est mort avec Lise Paillette cette idée-là! ».

Vraiment ? Pourtant nous n'avons jamais autant parlé d'iniquité entre les sexes qu'en 2018. Le mouvement #metoo a continué à prendre de l'ampleur, au cours de 2018. Cette année, nous avons vu les actrices d'Hollywood revendiquer l'équité salariale avec leurs collègues masculins. Le président des États-Unis, Donald Trump, a été fortement critiqué pour avoir dit : « que les temps sont durs pour les jeunes hommes américains » et pour avoir ensuite nommé comme juge à la cour suprême un homme suspecté d'agression sexuelle.

Au Québec, 20 femmes et fillettes ont été assassinées en 2018 et la majorité d'entre-elles, dans un contexte de violence conjugale. Tout récemment, le Canada accueillait une jeune saoudienne qui a dû fuir sa famille. Famille qui la menaçait de mort parce qu'elle souhaitait renoncer à sa religion... Au quotidien, nous nous faisons refuser nos congés, nous sommes contraintes de rester au travail, on nous fait sentir coupable de prendre une maladie le lendemain d'un TSO, la violence organisationnelle est partout et nous l'acceptons.... Mais le combat féministe en 2019, ce n'est plus pertinent?

Bonne réflexion....

Martine Caron, membre du comité condition féminine

Kiosque de la journée de la femme

Il nous fera plaisir de vous accueillir encore cette année à nos kiosques pour célébrer la Journée internationale de la femme qui se tiendra vendredi le **8 mars 2019**. Une collation et du café vous seront offerts. Vérifiez les babillards et les invitations sur vos centres d'activités pour connaître les heures et les lieux des kiosques.

Le thème retenu cette année est « **Le Respect, ça se manifeste** ». Tant que notre monde ne sera pas égalitaire, nous continuerons à exiger le respect pour toutes! Nous vous invitons à vous procurer la broche officielle de la Journée Internationale des femmes et à la porter fièrement jusqu'à l'activité du 8 mars!

Nous renouvellerons encore cette année la campagne « OSEZ LE DONNER » au profit de la Fondation du cancer du sein du Québec. **Oserez-vous apporter vos vieux soutiens-gorge à notre kiosque?** La collecte se poursuivra jusqu'à la mi-mai dans les endroits stratégiques. Des précisions sont à venir.

On vous attend en grand nombre! Ce sera un plaisir de vous accueillir à notre kiosque.

Le comité de condition féminine

Les CUTE: comité unitaire sur le travail étudiant

En tant qu'organisation composée à 90% de femmes, nous nous intéressons aux enjeux à caractère féministe. C'est pourquoi voici quelques informations sur le CUTE (Comité unitaire sur le travail étudiant) afin de vous sensibiliser à leur combat pour la rémunération des stages. Selon nous, il est intrinsèquement lié à la reconnaissance et la valorisation du travail invisible des femmes.

Premièrement, 74 % des stages non rémunérés sont effectués par des femmes et les hommes ont deux fois et demi plus de chance d'être rémunérés pour leur stage. On retrouve les stages non rémunérés principalement dans les domaines traditionnellement associés aux femmes, (soins infirmiers, enseignement, travail social, etc.). De plus, le grand nombre d'heures associé à ces stages rend impossible le travail rémunéré en dehors des études, causant ainsi une situation financière précaire chez les étudiantes. Juste pour vous donner quelques exemples : le programme de travail social: 945 heures de stages, technique en soins infirmiers: 1035 heures de stages, baccalauréat en éducation: 960 heures, technique en inhalothérapie: 960 heures.

Aussi, les militantes du CUTE demandent une rémunération des stages, plutôt qu'une compensation financière, puisqu'au-delà des préoccupations financières, elles réclament également un statut de travailleuse. Ainsi, elles pourront acquérir les droits prévus par les différentes lois comme la Loi sur les normes du travail, la Loi sur la santé et sécurité au travail, etc. Cela leur permettra alors d'exercer, si tel est le cas, leurs recours, notamment dans le cas d'accident sur les lieux de stages, de harcèlement psychologique, etc. **Encore aujourd'hui, si une de vos stagiaires se blesse à l'hôpital, elle n'a pas les mêmes droits que vous en regard de la CNESST!**

Cette revendication fait partie du travail à faire afin qu'éclate au grand jour la valeur du temps de travail accompli. Encore aujourd'hui, les professions de travailleuses sociales, d'enseignantes, d'éducatrices à l'enfance, d'ergothérapeutes, de sexologues, d'infirmières et de sages-femmes, entre autres, sont associées au don de soi et à une propension présumée naturelle des femmes à éduquer et à soigner. La gratuité du travail est souvent justifiée par la difficulté à le quantifier, puisqu'il serait accompli par vocation, par dévouement, par affection, par filiation, par solidarité. **La campagne des CUTE met de l'avant l'importance de lutter pour que le travail des femmes soit rémunéré et qu'ainsi nous mettions fin à l'association entre femmes et travail gratuit.**

Donc, face aux grèves des étudiantes ou autre moyen de mobilisation des stagiaires soyez solidaires!!

Arianne Deschênes Lavoie VP site HEJ, comité condition féminine